



**La nouvelle orthographe
et l'enseignement**

Tout ce que vous devez savoir

Brochure d'information à l'intention des enseignants
et des futurs enseignants – 2008

Une publication du
RENOUVO www.renouvo.org

Au cours des siècles, la langue française et son orthographe n'ont cessé d'évoluer...

Depuis des siècles, la langue française a évolué, et son orthographe aussi. Par exemple, de nouveaux mots et ses sens nouveaux sont apparus, d'autres ont disparu...

Ainsi, ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle qu'est apparu le mot *calculatrice*. *Gélule*, formé à partir de *gél(atine)* sur le modèle du mot (*caps*)*ule*, est entré dans les dictionnaires au début du XX^e siècle. Des mots comme *biodégradable* ou *hypermarché* (sans trait d'union) existent depuis les années 1960. *Portable* ne peut désigner un ordinateur ou un téléphone que depuis quelques décennies. À l'inverse, *bicycliste* (« personne qui fait de la bicyclette ») ou *pédard* (« cycliste maladroit »), mots que l'on trouvait dans les dictionnaires dans les années 1900, ne sont plus employés aujourd'hui.

De même, l'orthographe, que l'on peut considérer comme le « vêtement » de la langue, a connu différentes réformes. Depuis la première édition du Dictionnaire de l'Académie française, en 1694, l'orthographe n'a cessé de se modifier.

*Une Grenouille vid un Bœuf,
Qui luy sembla de belle taille.
Elle qui n'estoit pas grosse en
tout comme un œuf [...]*

Édition originale des **Fables de
La Fontaine** (XVII^e siècle)

*Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'étoit pas grosse en
tout comme un œuf [...]*

Édition des *Fables de*
La Fontaine de 1802

*Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'était pas grosse en
tout comme un œuf [...]*

Orthographe d'**aujourd'hui**

L'évolution de l'orthographe n'est donc pas nouvelle – au contraire : c'est une caractéristique des langues vivantes.

Bien entendu, cette évolution se fait (presque) toujours de manière plutôt lente : il faut souvent plusieurs décennies pour que telle nouvelle graphie ait totalement remplacé l'ancienne.

... et aujourd'hui, l'orthographe du français connaît une nouvelle évolution.

L'Académie française et d'autres instances francophones compétentes (Québec, Belgique...) ont approuvé des rectifications de l'orthographe française qui, plus encore que par le passé, se veulent modérées.

La « nouvelle » orthographe est recommandée, sans être imposée ; l'ancienne reste admise (et ce, pour une période indéterminée : il n'est pas question de brusquer l'usage).

Par exemple, il est désormais recommandé d'écrire :

- **évènement** (plutôt que *événement*), sur le modèle de *avènement* ;
- **boursouffler** (plutôt que *boursouffler*) comme *souffler* ;
- **connaître** (plutôt que *connaître*) sans accent inutile ;
- **entretiens** (plutôt que *entre-temps*) en un seul mot.

Dans tous les cas, pour la correction, les deux formes doivent maintenant être acceptées en toutes circonstances.

Vous trouverez un résumé des nouvelles règles en dernière page.

Pour en savoir plus, consultez le site d'information www.orthographe-recommandee.info.

Quelles conséquences pour l'enseignement ?

Dans tous les cas, tant l'ancienne que la nouvelle orthographe doivent être acceptées, puisqu'elles coexistent. L'Office québécois de la langue française précise sur son site : « **Que les enseignants choisissent d'enseigner l'orthographe nouvelle ou traditionnelle, ils doivent accepter les deux graphies, et ce, pour une période indéterminée, puisqu'aucune des deux formes ne peut être considérée comme fautive présentement**¹. » L'Académie française fait une déclaration similaire dans son *Dictionnaire* : « Aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive. »

En France, le ministère chargé de l'Éducation précise dans son *Bulletin officiel*, en 2008, que « **l'orthographe révisée est la référence** » et que « **le professeur tient compte des rectifications orthographiques** ».

Au Québec, l'équipe de correction centralisée de l'épreuve unique de français écrit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a en main plusieurs dictionnaires récents afin de vérifier les nouvelles entrées. Le *Dictionnaire Hachette* comprend déjà les rectifications orthographiques, par exemple *coûter* ou *couter*. Ces rectifications font partie du guide de correction. Pour ces entrées, les deux formes orthographiques sont acceptées (source : responsable de l'évaluation du français écrit en 5^e secondaire, Direction de la sanction des études, MELS).

En Suisse et en Belgique, des circulaires rappellent que les deux orthographes doivent être acceptées, et que la nouvelle est recommandée.

¹ www.oqlf.gouv.qc.ca, page : http://66.46.185.79/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=rectifications

Vos ouvrages de référence sont-ils à jour ?

Les ouvrages de référence sont mis à jour, parfois progressivement, pour tenir compte de la nouvelle orthographe.

- **Les dictionnaires, les grammaires, les manuels scolaires**

Leur mise à jour représente un travail important pour les éditeurs. Certains ont déjà été totalement mis à jour, alors que d'autres ne le sont pour l'instant que partiellement.

Dans toute la mesure du possible, privilégiez donc les éditions les plus à jour.

Dictionnaire Hachette (édition 2009) ISBN 978-2-01-28-1388-5	à jour à 100 %
Dictionnaire Hachette Collège ISBN 978-2-01-280599-6	à jour à 100 %
Larousse Junior ISBN 978-2-03-582690-9	à jour à 100 %
Vérifiez votre orthographe (éd. Robert) ISBN 978-2-84902-449-2	à jour à 100 %
Le Bon Usage (Grevisse-Goosse) ISBN 978-2-8011-1404-9	à jour à 100 %
Le Petit Robert (édition 2009)	à jour à 61 %
Le Petit Larousse illustré (édition 2009) <i>* (une liste des mots rectifiés est donnée en introduction)</i>	à jour à 39 % *

Liste non exhaustive fournie à titre indicatif.

- **Les correcteurs informatiques**

Tous les vérificateurs informatiques les plus courants sont totalement à jour : aussi bien les correcteurs intégrés à des programmes de traitement de texte que les correcteurs « avancés » (qui

s'acquièrent séparément et proposent une correction plus en profondeur).

Toutefois, selon les versions des logiciels que vous utilisez, des mises à jour sont peut-être nécessaires. Pour en savoir plus, consultez la page www.orthographe-recommandee.info/label.

Correcteur de Word (Microsoft)	Intégré par défaut dans Office XP et ultérieur. – Mise à jour disponible gratuitement pour Office 2003.	à jour à 100 %
Correcteur de OpenOffice.org	Le correcteur se télécharge séparément du logiciel. Pour en savoir plus : http://fr.openoffice.org/DicOOo/ooo_orthographe.htm	à jour à 100 %
Logiciel d'aide à la rédaction et correcteur Antidote (Druides)	L'édition Antidote RX (version actuelle) est à jour. Pour les anciennes versions, des mises à niveau sont vendues par l'éditeur.	à jour à 100 %

Pour en savoir plus

Vous trouverez une présentation plus détaillée de la nouvelle orthographe sur le site d'information www.orthographe-recommandee.info, où vous pourrez également télécharger un miniguide présentant les changements.

Pour des informations plus approfondies, vous pouvez aussi vous reporter aux publications suivantes :

- *Vadémécum de l'orthographe recommandée* : cette brochure, publiée par le Réseau pour la nouvelle orthographe du français, offre une liste exhaustive des mots rectifiés (40 pages, 3,50 \$, ISBN : 978-2980872013) ;

- *Connaitre et maîtriser la nouvelle orthographe*, guide pratique de C. Contant et R. Muller, qui présente toutes les nouveautés de manière détaillée et pédagogique, et propose des exercices, tous corrigés et expliqués (éditions De Champlain, 21,95 \$, ISBN : 978-2980872006).

Ce document, produit par le RENOUVO,
est reproductible sans restrictions.

Le Réseau pour la nouvelle orthographe du français (RENOUVO) est une fédération d'associations sans but lucratif qui œuvrent pour diffuser l'information sur la nouvelle orthographe dans toute la francophonie :

- l'**AIROÉ** (Association pour l'information et la recherche sur les orthographe et les systèmes d'écriture) – 14, rue Louis-Grobet – 13001 Marseille – France – airoe@renouvo.org ;

- l'**ANO** (Association pour la nouvelle orthographe) – Boite postale 106 – 1680 Romont – Suisse – ano@renouvo.org ;

- l'**APARO** (Association pour l'application des recommandations orthographiques) – 29, rue du Serpentin – 1050 Bruxelles – Belgique – aparo@renouvo.org ;

- la **CARO** (Coalition pour l'application des rectifications orthographiques) – 7, rue Pilippe-Cicéron, BP 1007 – Tabarre 27 – Haïti – caro@renouvo.org ;

- le **QGMNF** (Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français) – 6987, rue De La Roche – Montréal (Québec) H2S 2E6 – qgmnf@renouvo.org.

Vous pouvez entrer en contact avec l'association de votre région pour obtenir des informations supplémentaires, et y adhérer.

Dans certaines régions, des formations sur la nouvelle orthographe sont proposées. Pour vous renseigner à leur propos (disponibilité, tarif...) ou pour toute question, n'hésitez pas à écrire à gqmnf@renouvo.org.

La nouvelle orthographe en bref

Ce résumé est extrait du site www.orthographe-recommandee.info

Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union.

Ex. : vingt-et-un, deux-cents, trente-et-unième

Dans les noms composés du type *pèse-lettre* (verbe + nom) ou *sans-abri* (préposition + nom), le second élément prend la marque du pluriel seulement et toujours lorsque le mot est au pluriel. Ex. : un compte-goutte, des compte-gouttes ; un après-midi, des après-midis

On emploie l'accent grave (plutôt que l'accent aigu) dans un certain nombre de mots (pour régulariser leur orthographe), et au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de *céder*.

Ex. : évènement, règlementaire, je céderai, ils règleraient

L'accent circonflexe disparaît sur *i* et *u*. On le maintient néanmoins dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif et dans cinq cas d'ambiguïté. Ex. : cout ; entraîner, nous entraînons ; paraître, il paraît

Les verbes en *-eler* ou *-eter* se conjuguent sur le modèle de *peler* ou de *acheter*. Les dérivés en *-ment* suivent les verbes correspondants. Font exception à cette règle *appeler*, *jeter* et leurs composés (y compris *interpeler*).

Ex. : j'amoncèle, amoncèlement, tu époussèteras

Les mots empruntés forment leur pluriel de la même manière que les mots français et sont accentués conformément aux règles qui s'appliquent aux mots français. Ex. : des matchs, des miss, révolver

La soudure s'impose dans un certain nombre de mots, en particulier dans les mots composés de *contr(e)-* et *entr(e)-*, dans les mots composés de *extra-*, *infra-*, *intra-*, *ultra-*, dans les mots composés avec des éléments « savants » et dans les onomatopées et dans les mots d'origine étrangère. Ex. : contrappel, entretemps, extraterrestre, tictac, weekend, portemonnaie

Les mots anciennement en *-olle* et les verbes anciennement en *-otter* s'écrivent avec une consonne simple. Les dérivés du verbe ont aussi une consonne simple. Font exception à cette règle *colle*, *folle*, *molle* et les mots de la même famille qu'un nom en *-otte* (comme *botter*, de *botte*).

Ex. : corole ; frisoter, frisotis

Le tréma est déplacé sur la lettre *u* prononcée dans les suites *-güe-* et *-güi-*, et est ajouté dans quelques mots. Ex. : aigüe, ambigüe ; ambigüité ; argüer

Enfin, certaines anomalies sont supprimées.

Ex. : asséner, assoir, charriot, joailler, relai.